

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

VENDREDI 14 MARS 2025

Lieu : Salle 4 du Centre sportif, 1505, 3^e Avenue, Acton Vale



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSENTS :	Daniel Turcot	Jany Proulx	Sylvie Shaw
	Gilles Lagacé	Jocelyn Leclerc	Annie Ringuet
	Daniel Marois	Julie Desbiens	
ABSENT :	Jean Renaud		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Daniel Turcot souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à 19h10.

2. PRÉSENCES (QUORUM)

Il y a quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture par Daniel Turcot. Proposé par Gilles Lagacé et secondé par Jocelyn Leclerc.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 MARS 2024

Lecture par Daniel Turcot. Proposé par Julie Desbiens. Secondé par Annie Ringuet.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 2024

Membres

- 47 (1 de plus que l'année précédente)
- 15 inter-club Estrie à Cheval (2 de plus que l'année précédente)

Commanditaires

- 35 (4 de plus que l'année précédente)

Activités

- Tenue d'une clinique sur le travail au sol.
- Belles température et participation pour la randonnée du verger.
- Toute une ambiance à la soirée de fin de saison avec Sandrine Hébert et Denis Bastien. Vente de billets un peu plus basse qu'anticipée, mais quand même un profit de 839,44\$.
- On manque de guides.

Droit de passage et signalisation

- Sentiers barrés une partie de l'hiver en direction de St-Théodore, en raison de motoneigistes qui circulent sans autorisation sur les terres d'un propriétaire.
- On manque de bras sur le terrain pour l'entretien des sentiers.

Autre

- Les efforts se poursuivent du côté de Québec Équestre, qui n'est pas encore en mesure d'offrir un produit d'assurance pour les clubs équestres. Sans succès, notre club a fait des démarches pour tenter de s'assurer directement auprès d'une compagnie d'assurance. Univesta assure des clubs et organisations équestres, mais à vocation compétitive, et non juste récréative comme notre club. BFL, notre assureur via Cheval Québec, accepte en principe d'assurer directement un club équestre. Les membres du club seraient alors tenus d'avoir une assurance personnelle en responsabilité civile. Le hic : Les cavaliers qui seraient membres de Cheval Québec, donc assurés par BFL, ne seraient pas assurés dans les sentiers d'un club équestre qui est assuré directement par BFL! Par exemple, chez un propriétaire terrien qui donne un droit de passage sur une section de sentiers, les membres de Cheval Québec seraient assurés partout sur son terrain... sauf dans la section où le club équestre a un droit de passage!!! Bref, du gros n'importe quoi pour favoriser le monopole de Cheval Québec. Québec Équestre a contacté BFL à propos de cette absurdité, mais ça ne change rien à la situation.

6. RAPPORT FINANCIER 2024

Les principaux éléments du rapport financier 2024 sont présentés par Annie Ringuet. La feuille résumé n'a pu être finalisée et imprimée à temps pour être remise lors de l'AGA. Cette page sera jointe au procès-verbal et ce document sera disponible sur le site web du club équestre.

Balance aux livres au 31 décembre 2023 : 16 521,83\$

Revenus totaux : 16 129,40\$

Dépenses totales : 14 313,24\$

Revenus nets (pertes) : 1816,16\$

Chèques en circulation : 1111,44\$

Balance aux livres au 31 décembre 2024 : 22 346,80\$

Adoption proposée par Annie Ringuet et secondée par Julie Desbiens. Une copie sera jointe au procès-verbal.

7. PROJETS ET PRIORITÉS 2025

- Mise à jour des sentiers, cartes et stationnements.
- Mise à jour des propriétaires et des droits de passage.
- Relève au niveau administratif et sur le terrain.
- Équipe de guides pour les randonnées organisées.

8. ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Président d'élection : Jean-Claude Boucher

Secrétaire : Jocelyne Legault

9. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs sortants de charge : Julie Desbiens, Gilles Lagacé, Jocelyn Leclerc et Daniel Marois.

Ne se représentent pas : Gilles Lagacé et Daniel Marois.

Sont réélus : Julie Desbiens et Jocelyn Leclerc.

Sont élus : Éric Bouchard, Chantal Lesage et Loïc Lussier.

Fermeture des élections proposée par Daniel Marois et secondée par Daniel Turcot.

Conseil d'administration : Éric Bouchard, Julie Desbiens, Jocelyn Leclerc, Chantal Lesage, Loïc Lussier, Jany Proulx, Jean Renaud, Annie Ringuet, Sylvie Shaw et Daniel Turcot.

10. VARIA

Aucun point ajouté.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Résumé des commentaires, suggestions et questions au cours et à la fin de l'assemblée.

Guides et bénévoles dont le club a besoin sur le terrain

- Jocelyne Legault mentionne que notre appel à tous a été entendu. Elle ajoute qu'il est plus efficace de contacter les gens directement et de demander leurs disponibilités aux personnes intéressées. On avait commencé à approcher certaines personnes et on va intensifier nos démarches en ce sens. Des gens ont manifesté leur intérêt.

Droits de passage

- Jocelyne Legault offre son aide à Jocelyn Leclerc pour la mise à jour des droits de passage. Elle souligne qu'il s'agit d'un travail de longue haleine et qu'il faut y aller un secteur à la fois.
- Geneviève Phaneuf n'était pas au courant que le club avait des droits de passage pour les sentiers boisés qui sont reliés au sentier principal près du chalet Gauthier à St-Théodore. La signalisation n'est encore que pour le sentier principal. Il est difficile cartographier ces petits sentiers qui s'entrecroisent. On pourrait faire une signalisation plus limitée à certains endroits.

Signalisation

- Éric Bouchard fait de la randonnée dans le secteur d'Acton et trouve que la signalisation n'est pas évidente pour la découverte des autres secteurs. On en prend note en prévision du ménage des sentiers, en compagnie (on espère) de personnes qui vont en profiter pour connaître les sentiers.

Stationnement

- Jocelyne Legault et Jean-Claude Boucher, qui habitent près de l'extrémité du sentier de Roxton Falls, veulent permettre à des remorques de stationner sur leur terrain pour que des cavaliers aient accès au sentier. Une très bonne nouvelle, puisque l'accès par l'autre extrémité du sentier, aux Trouvailles gourmandes sur la route 222, peut difficilement se faire en dehors d'une randonnée organisée. À l'entrée d'un champ, un pont métallique doit être recouvert de tapis de caoutchouc. Ce champ peut aussi être un pâturage pour des vaches et on n'y a alors pas accès.
- À Wickham, M. St-Onge ne souhaite plus recevoir des groupes avec remorques pour des randonnées organisées. C'était notre point de départ pour le secteur de Wickham. Geneviève Phaneuf nous informe qu'elle téléphone à M. St-Onge à l'occasion pour demander l'autorisation de stationner sa remorque et d'accéder aux sentiers avec son conjoint Serge Albert. M. St-Onge est d'accord. On ne peut présumer qu'il serait d'accord avec d'autres personnes ou des membres du club qu'il ne connaît pas, mais on va s'informer auprès de lui. Quant à un autre point de départ pour une randonnée organisée St-Théodore-Wickham, il y aurait peut-être possibilité au bout de la rue Cusson à St-Théodore, à l'écurie de Martin Gauthier. Geneviève Phaneuf et Serge Albert précisent que le voisin de M. St-Onge a élargi son sentier et construit un pont au-dessus du ruisseau. Il y aurait de la place pour la pause du dîner.

12.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée, à 20h20, est proposée par Annie Ringuet et secondée par Serge Albert.

Président

Secrétaire